

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre 3^e N° 130.

SIGNALEMENT.

Le S^r Bac, Jean, Coulanger

natif de S^t Mamet

demeurant à - - -

allant à Madrid

âgé de 23 ans, taille d'un mètre
62 centimètres

cheveux noirs front couvert

sourcils chât. foncés yeux roux

nez grand bouche moy.

barbe " menton rond

visage ovale teint brun

SIGNES PARTICULIERS :

Une cicatrice au poignet de la main droite
roussure à la figure.

PIÈCES DÉPOSÉES.

Mme P.

FAIT à Aurillac, le 1^{er} 1862

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Bac Jean



S. Mamet. le 19 août

Monsieur le Préfet du canton,

Monsieur le Préfet,

Signalement

Age de 23 ans -
taille d'un mètre 62 cent.
cheveux noirs -
front couvert -
lèvres charnues fines
nez court
bouche moyenne
menton court
visage ovale
teint brun
cicatrices au poignet
de la main droite.

Le Souverain Baco Jean, cultivateur,
Demeurant au lieu de la Salvetat, commune de
S. Mamet-la-Valvetat a l'honneur de vous prier de
vouloir bien lui délivrer un passe-pas pour
aller à Madrid, (Espagne)

C'est ce qu'il attend de votre bonté,
Monsieur le Préfet.
Veuillez agréer, Monsieur le Préfet,
l'assurance de sa haute et respectueuse
Bac

Le Maire de la commune de S. Mamet-la-
Salvetat Souverain, considère que le dit Jean Baco,
dont le signalement est ci-dessus, est de bonne
conduite et qu'il a été exempté du service militaire
lit d'avis :

Qu'il obtienne le passe-pas qu'il réclame.

S. Mamet, le 19 août 1862
Le Maire
C. Baco

